



Contestation évaluation annuelle

Par **Lydie**, le **26/09/2011** à **10:26**

Bonjour,
Je viens de passer mon évaluation annuelle et je ne suis pas d'accord avec ce qui a été dit et écrit dans le compte rendu. Je m'explique :
ma société a déménagé en décembre 2010 et mon N+1 n'a pas suivi. J'ai depuis l'emménagement un nouveau N+1.
Depuis la dernière éval, j'ai donc passé 6 mois sous l'autorité du 1er et 10 mois sous l'autorité du 2nd.
1er point sur lequel je ne suis pas d'accord c'est la non prise en compte de la période correspondant à mon ancien supérieur.
2ème point : je ne suis pas d'accord avec la baisse générale qui a été faite sur mes notes sans plus d'explication si ce n'est un sous entendu que mon précédent supérieur notait trop large, notes pourtant validées par le N+2.
Aucun reproche ne m'a été fait au cours de ses 10 mois par le nouveau N+1, aucune notification d'un souci quelconque et je me retrouve clouer au pilori avec 4 notes sur 7 descendues. Je ne comprends pas que l'on puisse faire cela comme ça. Mon précédent N+1 me "mettait en garde" si besoin était en cours d'année de façon à que je puisse m'améliorer.
J'ai expliqué que je ne signerais pas le compte-rendu puisque je n'étais pas d'accord et que je souhaitais avoir des explications sur les motifs de la baisse. On m'a répondu que si je ne signalais pas, cela voulait dire je renonçais aux 500€ brut d'augmentation accordée.
Je ne comprends pas cet amalgame : je ne souhaite pas renoncer à l'augmentation. Je souhaite contester les points 1 et 2 et comprendre la baisse de mes notes dans le but qu'au moins 1 note (voire 2) que je trouve abusivement descendue soit remontée.
Comment puis-je faire ? La signature du compte rendu peut-elle conditionner l'application de l'augmentation ?
Je précise que je n'ai pas eu le temps de préparer cet entretien puisqu'on me l'a annoncé le matin pour l'après-midi en me disant que cela avait trop traîné...
Merci de vos conseils.

Par **mdes**, le **26/01/2012** à **11:41**

@Gabi45: Merci de ne pas faire de publicité pour des sites payants.